

CeM – Formation continue
Mardi 06 mai 2014

Le stationnement : un outil en faveur d'une
politique de mobilité durable

Guide wallon pour aider les communes à
dimensionner les besoins en stationnement
de projets immobiliers

- Enjeux du guide
- Méthodologie
- Planning

■ Objectifs :

- Base des réflexions et de concertation autour d'un projet, depuis son élaboration jusqu'à la délivrance du permis d'urbanisme
 - Dimensionnement des besoins en stationnement privé générés par un projet de logements, de bureaux, de commerces (< 4 000 m²) ou mixte
 - Optimisation de l'organisation du stationnement (offre/demande privées), en adéquation avec la politique de stationnement de la commune et le contexte du projet
- **Détermination du nombre de places de stationnement voitures et vélos à réaliser**

- A qui est-il destiné et pourquoi ?

Cibles	Destinations
→ Communes souhaitant élaborer des normes de stationnement sur tout ou partie de leur territoire	Outil d'aide à l'élaboration de normes de stationnement privé Négociation et décision
→ Acteurs concernés par les problématiques de stationnement privé (promoteurs, architectes, employeurs, gestionnaires de surface commerciale...)	Sensibilisation et responsabilisation des acteurs sur les enjeux du stationnement privé

- En amont du projet : identification des enjeux et obligations liés au territoire
 - Prise en compte des contraintes réglementaires
 - Maîtrise des objectifs communaux (PCM, répartition modale, qualité des espaces publics...)
- 3 étapes clés pour aboutir au nombre de places de voitures et de vélos à réaliser :
 - 1. Détermination des besoins théoriques
 - 2. Adaptation des besoins générés par le projet en fonction de sa localisation générale
 - 3. Répartition – organisation du stationnement au regard de son contexte local

- 1. Détermination des besoins théoriques
 - Sur la base de la typologie du projet (habitat/emploi/commerces) et de données d'entrée liées aux pratiques constatées par fonction : un premier nombre de places théorique est calculé
 - Besoin théorique
- 2. Adaptation des besoins générés par le projet en fonction de sa localisation générale au sein d'un ensemble (quartier, ville...), d'après :
 - La qualité de desserte en transports en commun (fréquences/destinations desservies/proximité des arrêts...)
 - Le niveau des services offerts dans le quartier (écoles, commerces, poste, administration communale...)
 - Le statut du quartier (résidentiel, d'affaires ou mixte...)
 - Permettent d'ajuster le besoin théorique au plus près du contexte général
- 3. Répartition – organisation du stationnement au regard du contexte local
 - Les besoins théoriques sont rationalisés en tenant compte
 - de l'offre de stationnement sur le domaine public
 - et de son niveau d'occupation (sous-utilisé = valorisable par le projet? ou saturé)
 - Nombre de places de stationnement voitures et vélos à réaliser sur le domaine privé

- Une approche par fonction n'est pas optimale dans le cadre de projets multifonctionnels
 - Le foisonnement entre les activités est un facteur clé d'optimisation de l'offre, pour autant que les horaires de fréquentation de ces activités soient différents
 - La réflexion doit porter sur une mutualisation des besoins favorisant l'optimisation des ressources → Stationnement mutualisé
- Exemples :
 - Projet mixte de logements et de bureaux
 - La demande des résidents est maximale la nuit et les weekends
 - En journée, elle est progressivement remplacée et/ou complétée par les employés
 - Hôpital Notre Dame et Centre Commercial Ville2 à Charleroi
 - La demande est faible le soir pour le site hospitalier (25% de la demande en jours ouvrables)
 - Tandis que le samedi, la fréquentation du centre commercial est 15% à 50% plus élevée que, respectivement, le vendredi et les autres jours ouvrables

- La publication du guide dépend :
 - D'une cohérence nécessaire avec les outils de planification territoriale (SDER, CoDT)
 - De la validation des documents de planification régionaux de la mobilité attendue à l'automne 2014 :
 - Mise à jour du Plan Régional de Mobilité Durable
 - Plan stratégique du TEC pour l'horizon 2020
 - ...
- La publication du « Guide wallon du stationnement privé » est prévue fin 2014